

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 08h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 19 juin 2016

Valeyres/Montagny, refuge	10 h 00	Culte «Pour tous», à vivre en famille. Apéritif, grillades. A.-C. Rapin.
Fiez	10 h 00	Culte. J.-N. Fell.
Giez, refuge	10 h 15	Culte, suivi d'une discussion sur le thème de la prédication. J.-J. Corbaz.
Baulmes	10 h 00	Culte.
Montcherand	10 h 00	Culte. Baptême. A. Gelin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
Dimanche 19 juin 2016, la messe catholique à Baulmes aura lieu à **11 h 00**
 avec le rassemblement de cathé

Les dossiers seront mis à l'enquête:

du mardi 14 juin au mercredi 13 juillet 2016
dans la Commune de Baulmes

La mise à l'enquête publique entraîne un ban d'expropriation, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation, peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de Montena 75, 1728 Rossens. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

*Inspection fédérale des installations à courant fort - ESTI
 ESTI Romandie - Route de Montena 75 - 1728 Rossens*



BAULMES
 www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 15 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 22 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 29 juin 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 6 juillet 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 20 juillet 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 3 août 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Mercredi 17 août 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le:
vendredi 24 juin 2016 à 19 h 00
au chalet de Grange-Neuve

selon ordre du jour à paraître.

Le bureau du Conseil

Autorisation

Dans sa séance du 7 juin 2016, la Municipalité a autorisé M^{me} Carine Pinter Pont et M. Didier Pont à effectuer les travaux suivants :

Nature de l'ouvrage: Réaménagement du talus Sud-Ouest

Parcelle: N° 1126

La Municipalité

Mise à l'enquête publique

**Procédure d'approbation
 des projets d'installations électriques**

Autorité compétente: ESTI, route de Montena 75, 1728 Rossens

Dossier CAMAC: 163544

Commune: Baulmes

Projet: S-167621.1: Nouvelle station transformatrice Step MT/BT 20/0,4kV, en béton préfabriqué, semi-enterrée.

Coordonnées: 530.995/182.705

Parcelle N°: 387

L-116665.2: Modification de la ligne mixte existante MT 20kV pour la nouvelle station Step

Requérante: Romande Energie SA, route d'Evian 39, 1845 Noville

La demande d'approbation des plans susmentionnés a été soumis à l'Inspection fédérale des installations électriques à courant fort ESTI.



VUITEBŒUF
 www.vuitebœuf.ch

Autorisation

La Municipalité a autorisé M. Patrick Mettler à poser un cabanon de jardin pour le stockage de pellets, sur la parcelle 80.

La Municipalité

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

En raison d'un cours suivi par la préposée, le bureau sera **fermé** le:

jeudi 16 juin 2016

En remplacement, il sera **ouvert**:

aujourd'hui mercredi 15 juin 2016

de 9 h 00 à 11 h 00

Merci de votre compréhension.

Greffe municipal



RANCES

Autorisation

La Municipalité a autorisé M^{me} Denise Raymondaz et M. Alain Biolley à effectuer les travaux suivants:

Parcelle: N° 27

Nature de l'ouvrage: Installation d'un cabanon de jardin

La Municipalité



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Requête en abattage d'arbre

Situation: Route d'Essert 5, 1443 Villars-sous-Champvent

Parcelle: 2011

Propriété de: M^{me} Marie-Claude Guye, 1443 Villars-sous-Champvent

Requérant: M^{me} Marie-Claude Guye, 1443 Villars-sous-Champvent

Objet: 1 cèdre

Date requête: 01.06.2016

Mise à l'enquête publique du 15 juin au 5 juillet 2016

Les oppositions et observations éventuelles doivent parvenir à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Fauchage des banquettes

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs concernés qu'ils ont le devoir de faucher les banquettes ou bordures au droit de leurs parcelles.

Destruction des plantes nuisibles

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toute autre plante nuisible. Ce travail doit avoir lieu avant la formation de la graine.

Elagage des arbres et arbustes

En application des dispositions du Règlement d'application de la loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les ouvrages, plantations, cultures ou aménagements extérieurs importants ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation.

Article 8 : (...) Les hauteurs maxima admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes:
a. 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue
b. 2 mètres dans les autres cas

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner le passage des véhicules ou des piétons doivent être coupées.

La Municipalité remercie les propriétaires de se conformer aux directives ci-dessus **pour le 15 juillet 2016 dernier délai.**

A l'échéance, les travaux de taille nécessaires seront exécutés par une entreprise spécialisée, sans avertissement préalable, aux frais des propriétaires.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le:

**mercredi 29 juin 2016 à 20 h 00
à la grande salle, salle des sociétés**

**Dernière assemblée
pour la législature 2011 - 2016**

Ordre du jour:

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 décembre 2015
4. Assermentations
5. Comptes de fonctionnement SIARV 2015
6. Bilan et comptes de fonctionnement communaux 2015
7. Préavis 36/16 demande de crédit pour réaménagement du carrefour route Romaine/rue de la Chapelle
8. Préavis 38/16 indemnités des membres de la Municipalité
9. Rapport de gestion 2015
10. Communications du Président du Conseil général
11. Communications de la Municipalité
12. Divers et propositions individuelles

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 17h00 à 19h00 ou le jeudi de 7 h 30 à 9 h 30 ou sur le site internet: www.valeyres-sous-rances.ch.

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux sur le site internet, onglet «Municipalité»; Préavis municipaux.

Les personnes qui désirent se faire assermenter pour **ce dernier Conseil général de la législature 2011 - 2016** sont priées de s'annoncer au préalable auprès du Président, Monsieur Dominique Streckisen (079 517 49 99)

Le bureau du Conseil



SERGEY

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de la Commune de Sergey est convoqué en séance le:

**mardi 21 juin 2016 à 20 h 00
à la salle de Commune**

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2015.
3. Préavis 01/2016 : Comptes 2015.
Rapport 01/2016 de la commission de gestion.
4. Préavis 02/2016: Arrêté d'imposition pour l'année 2017.
Rapport 02/2016 de la commission de gestion.
5. Préavis 03/2016: Demande de crédit pour le changement de l'éclairage public.
Rapport 03/2016 de la commission permanente.
6. Communications de la Municipalité.
7. Divers et propositions individuelles.

Le bureau du Conseil

Les personnes ayant leur majorité sont les bienvenues.



L'ABERGEMENT

Stand de tir de L'Abergement

Tirs militaires + entraînement

Jeudi 16 juin 2016 de 17 h 30 à 20 h 30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport !

Merci de respecter les sécurités mises en place !

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Mise à l'enquête complémentaire (C)

Compétence: ME

Commune: L'Abergement

Situation: Route des Châtaigniers

Coordonnées géographiques: 527.366/178.502

Parcelle: 37

Nature des travaux: Modifications intérieures, du stationnement, de la largeur du bâtiment, des façades et des aménagements extérieurs.

Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3

Le projet implique un défrichage de 150 m²

L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier:

FAO N°: P-254-17-1-2013-ME

CAMAC N°: 135692

Propriétaire: Direct Habitat Sàrl

Auteurs des plans: Guy Corbaz & Pascal Oulevay
Architectes Sàrl, Lausanne

L'enquête publique est ouverte du 11 juin au 10 juillet 2016. Le dossier est déposé au greffe et peut être consulté sur demande durant le délai d'enquête.

La Municipalité



MATHOD

Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Method sont convoqués en assemblée du Conseil général le:

lundi 20 juin 2016 à 20 h 00 à la grande salle

Ordre du jour:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Réponses aux questions posées lors du précédent Conseil
5. Communications du président
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis municipal N° 42: Comptes 2015 - Rapport de la commission de gestion-finances
8. Préavis municipal N° 43: relatif aux modifications apportées aux articles 3-6-7-8-20-22 et 23 de la convention scolaire primaire et secondaire de

- l'Entente scolaire intercommunale Yverdon-les-Bains et région, ainsi qu'à la modification de l'art. 3 du règlement du Conseil d'Établissement scolaire
9. Préavis municipal N° 44. Demande de crédit complémentaire de Fr. 40'000.- au budget de fonctionnement 2016 pour l'achat de cinquante places dans l'abri de Protection civile de Madame Sylvie Bugnon - rapport de la commission gestion-finances.
10. Interventions individuelles

Le bureau du Conseil

Dès la parution de cet avis, le procès-verbal de la dernière séance, les préavis portés à l'ordre du jour ainsi que tous les documents utiles à la séance, peuvent être consultés sur le site internet communal www.mathod.ch ou demandés au greffe municipal.



Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Suscévaz sont convoqués en assemblée le:

**lundi 27 juin 2016 à 20 h 00
en salle de Commune**

Ordre du jour:

1. Appel
2. Adoption du précédent procès-verbal
3. Assermentation de nouveaux membres
4. Communications du président
5. Préavis de la Municipalité N° 28/2016 : Comptes de la Commune 2015 :
 - a) Rapport de la commission de gestion
 - b) Décision
6. Préavis de la Municipalité N° 29/2016 concernant les modifications apportées aux articles 3-6-7-8-20-22 et 23 de la convention scolaire primaire et secondaire de l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, ainsi qu'à la modification de l'art. 3 du règlement du conseil d'Établissement scolaire
 - a) Rapport de la commission de gestion
 - b) Décision
7. Préavis de la Municipalité N° 30/2016 Demande de crédit de fr. 210'000.- pour le remplacement d'une conduite d'eau potable
 - a) Rapport de la Commission de gestion
 - b) Décision
8. Informations sur les comptes 2015 de la STEP intercommunale de la Condémine
9. Rapport de gestion de la Municipalité et communications municipales
10. Communications municipales
11. Interventions individuelles

Le bureau du Conseil

L'annexe du préavis N° 29/2016: la convention scolaire primaire et secondaire intercommunale d'Yverdon-les-bains et de la région peut être demandé au Greffe municipal, dès parution du présent avis (Tél. + fax 024 445 05 62, e-mail : greffe@suscévaz.ch)

Tour de Jeunesse Mathod-Suscévaz 2016

La population est informée de l'organisation du **Tour de Jeunesse** qui se tiendra pour la 3^e année consécutive à Suscévaz.

Dates: vendredi 17 au dimanche 19 juin 2016

Adresse: Route d'Épendes 8

Thème: Euro 2016

Une déviation routière sera posée et la sécurité du site est conventionnée.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

La Municipalité

Autorisation

En application de l'article 68a RLATC, dans sa séance du 6 juin 2016, la Municipalité a autorisé M. Bernard Décoppet à effectuer les travaux suivants:

Parcelle: 32

Bâtiment ECA: 46

Adresse: Chemin du Muret 2 - 1437 Suscévaz

Nature de l'ouvrage: Remplacement des tuiles et installation d'une sous-toiture

Remarque: l'art. 33 du règlement communal est applicable

La Municipalité

Autorisation

En application de l'article 68a RLATC, dans sa séance du 6 juin 2016, la Municipalité a autorisé M. Eric Nicod à effectuer les travaux suivants :

Parcelle: 508

Bâtiment ECA: 176

Adresse: Chemin du Refuge 4 - 1437 Suscévaz

Nature de l'ouvrage: Pose de 34 m² de panneaux photovoltaïques en toiture

La Municipalité



Conseil communal - Convocation

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, nous vous informons que vous êtes convoqués, pour la prochaine séance du Conseil communal, le:

**lundi 20 juin 2016 à 20 h 00
à la salle villageoise**

Voici l'ordre du jour:

1. Appel
2. Adoption du dernier PV
3. Comptes 2015 - Rapport de la commission de gestion
4. Présentation, par M. Pascal Bays, du projet de réserve naturelle qui va se faire dans les Gorges de l'Orbe
5. Communications de la Municipalité
6. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Yvan Bourgeois.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, nos plus cordiales salutations.

Le bureau du Conseil

Dispense d'enquête

Dans sa séance du 7 juin 2016, la Municipalité de Lignerolle a autorisé M^{me} Laurence Blaser, parcelle 650, route de l'Abergement 5, à effectuer les travaux suivants:

- pose d'un cabanon de jardin en bois (140 x 180 x 220 cm)

La Municipalité



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 7 juin 2016, la Municipalité a autorisé M^{me} Feurer Taillebois Sandrine et M. Taillebois Pierre-Yves, à déplacer leur cabanon de jardin à l'extrémité Sud-Ouest de leur parcelle N° 64.

La Municipalité

Communication

Dans sa séance du 7 juin 2016, la Municipalité a confié à M^{me} Feurer Taillebois Sandrine et M. Taillebois Pierre-Yves, l'aménagement du talus communal jouxtant leur propriété, parcelle N° 63.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 7 juin 2016, la Municipalité a autorisé M. Steeve Duvoisin à recouvrir une surface de 100 m², avec des matériaux drainants permettant un stockage de matériel, sur la parcelle N° 333.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 7 juin 2016, la Municipalité a autorisé M. Daniel Biollay à installer une piscine démontable dans son jardin, parcelle N° 604.

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance le:

**jeudi 23 juin 2016 à 20 h 00 précises
à la salle du Conseil au Collège**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2015
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Communications du président du Conseil
5. Communications de la Municipalité
6. **Préavis N° 01/2016**
Gestion et comptes de l'année 2015 arrêtés au 31 décembre 2015 - rapport de la commission de gestion - débat - décision
7. **Préavis N° 02/2016**
Achat de 3 parts à la Société coopérative de l'Abattoir Régional d'Orbe - rapport de la commission de gestion - débat - décision
8. **Préavis N° 03/2016**
Arrêté d'imposition 2017 - rapport de la commission de gestion - débat - décision
9. **Préavis N° 04/2016**
Demande d'un complément budgétaire de Fr. 60'000.- pour la réfection d'un collecteur - rapport de la commission de gestion - débat - décision
10. Interventions individuelles et divers

Le procès-verbal de la dernière séance, les préavis portés à l'ordre du jour ainsi que tous les documents utiles à la séance peuvent être consultés à la salle du Conseil, sur le site internet de la Commune www.orges.ch, ou être demandés au greffe municipal.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacun et chacune. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent.

Toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à la secrétaire, M^{me} Aurélie Bally (024 445 13 12 – greffe@orges.ch).

Le bureau du Conseil

URGENT

Jeune fille de 25 ans avec 2 chats
recherche

**petit logement
pour se sentir chez elle**
au plus vite

Desservi par train ou bus

Maximum:
Fr. 840.-/mois sans les charges

Tél. 075 422 59 05
ou
Tél. 024 441 03 37

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Cérons - capricornes - vers du bois
Nettoyage de poutres - nids de guêpes
Champignons du bois - mэрule
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



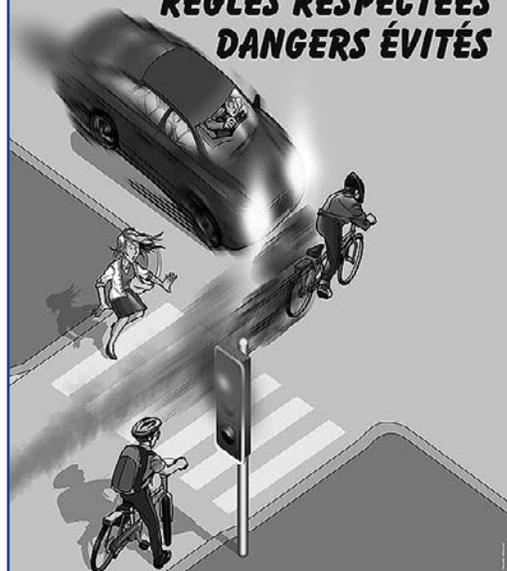
Depuis 25 ans
à votre service

www.solcreations.ch
SOLCREATIONS

TOUT POUR VOS SOLS
PARTOUT DANS LE CANTON
Tél. 024 426 07 26 - 021 887 74 30

*Prenez rendez-vous,
on se déplace chez vous!*

CYCLISTES RÈGLES RESPECTÉES DANGERS ÉVITÉS



votrepolice.ch
#bonneconduite

A louer à BAULMES Rue des Scies 4bis

Près des commerces
et en bordure de forêt

bel appartement de 3 pièces

environ 95 m², construction 2013,
rez et 1^{er}, abri de jardin,
belle terrasse avec vue sur le lac
de Neuchâtel et le Jura
2 places de parc

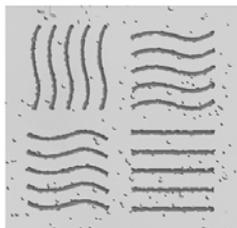
Loyer Fr. 1'600.- + charges Fr. 150.-

Libre dès le 01.07.2016

Contact: J. Rost 079 390 67 91

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur
centralisé

Représentant régional

allaway
LIGNEROLLE

BULLETIN
DES
AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Grefe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch

BULLETIN
DES
AVIS OFFICIELS

CREASOLS
DESIGN SARL
OSEZ L'EXTRAVAGANDE

PARQUETS - MOQUETTES
PVC - LINO - STORES
024 459 11 32

DEVIS GRATUIT
VENTE A L'EMPORTER

SHOWROOM
CHAMPS LOVATS 13 - 1400 YVERDON
WWW.CREASOLS.CH



Ecrivain public
Lettres Retrouvées
Ria Matile
Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !
Dans votre région, votre écrivain public...
... prépare votre courrier, discours ou poème;
... corrige votre document ou le réécrit;
... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.



Bader
Votre spécialiste
en gestion des déchets

Bader métaux
Récupération de fers et métaux

Laurent Bader
Les Charrières - 1445 VUITEBŒUF

Fixe: +41 24 459 25 75 - Fax: +41 24 459 25 76
Laurent Natel: +41 79 206 52 37
www.badermetaux.ch
laurent.bader@badermetaux.ch

CERUTTI
MAÇONNERIE
1422 Grandson

Neuf et rénovation
Aménagements - Fouilles

DEVIS GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26



Stores
Vente - Réparation

Patrik Jaccard
Le Noux - 1439 RANCES

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Nouveau: porte de garage à lamelles
Avant l'arrivée des bêtes!
Pensez aux moustiquaires

ACTION: 10% sur tous les stores toiles
Validité: 15 juillet 2016

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

Devis gratuit, travail soigné

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

MASTER2 

L'Helvétienne
18 - 19 juin 2016
Valeyres-sous-Rances 2016

Salle Omnisport - ORBE

Samedi 18 juin 2016 de 8 h 15 - 23 h 00
Dimanche 19 juin 2016 de 8 h 15 à 18 h 00

Ouvert au public - Magnifiques prestations

REPAS - PETITE RESTAURATION - BOISSONS

Organisation: L'Helvétienne de Valeyres-sous-Rances



**Sauver des vies par SMS,
rien de plus simple:
n'en écris pas.**
GARDE LES YEUX SUR LA ROUTE

Quand tu es distrait, personne ne conduit à ta place
garde-les-yeux-sur-la-route.ch

ASA | SVV
Les Assureurs
Suisse

